

FORMATION

CONSTRUCTION BOIS



Mercredis
13 & 27 novembre
4 & 11 décembre 2019
à Saint-Etienne

La formation construction bois passe en revue les notions essentielles permettant de concevoir un bâtiment bois : caractéristiques du matériau bois et des produits dérivés, les revêtements extérieur (bardage, enduit, etc.), l'enveloppe bois et la performance thermique des constructions bois, et enfin les structures bois et leur stabilité.

La dernière journée permet de découvrir la filière, « de l'arbre au bâtiment », à travers la visite d'entreprises du territoire qui transforment et mettent en œuvre le bois. Il est possible de choisir la formation complète, ou de faire un choix « à la carte ».

PUBLIC VISÉ

Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage (techniciens et ingénieurs), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les caractéristiques du matériau bois, et les produits bois utilisables en construction.
- Maîtriser les principes de base de conception de l'enveloppe d'un bâtiment à structure bois performant.
- Comprendre les principes de calculs et maîtriser les principes de stabilité d'un bâtiment à structure bois.
- Découvrir les entreprises de la filière bois.



PROGRAMME JOURNÉE 1 - FORMATEUR : MATHIEU CONDAMIN (FIBOIS 42)

Introduction à la construction bois

- Avantages et limites de la construction bois
- Les différentes technologies de construction bois (ossature, poteau poutre, CLT, portiques)

Le matériau bois

- Composition et caractéristiques du matériau bois (résistance, caractère hygroscopique)
- Durabilité du bois et vieillissement d'aspect
- Les différents produits bois et dérivés : fabrication, approvisionnement, utilisation

Les revêtements extérieurs sur bâtiments bois

- Les différents choix d'aspect et de finition d'un bardage bois
- Règles de conception d'une façade avec bardage bois
- Les autres solutions de revêtements extérieurs
- Analyse de défauts de conception et de mise en œuvre de façade (bardage bois, enduit, etc.)

PROGRAMME JOURNÉE 2 - FORMATEUR : MATHIEU CONDAMIN (FIBOIS 42)

L'enveloppe bois

- Les différentes typologies de parois bois et leurs performances
 - Murs : ossature, CLT
 - Plancher : plancher bas, plancher intermédiaire
 - Toiture : toiture plate, rampants
- Transfert hygrothermique dans les parois (chaleur, vapeur d'eau)
- Etanchéité à l'air et ponts thermiques
- Confort d'été en construction bois
- Analyse de détails constructifs – carnet de détails techniques

PROGRAMME JOURNÉE 3 - FORMATEUR : GUILLAUME VILLIÉ (BOIS CONSEIL)

Les structures bois

- Les différents systèmes constructifs et leur stabilité
- Principe de calcul des structures bois et des assemblages
- La tenue au feu des structures bois
- Analyse de défauts de conception / mise en œuvre de réalisations bois

PROGRAMME JOURNÉE 4 - DÉCOUVERTE DE LA FILIÈRE

- Visite d'un chantier d'exploitation forestière
- Visite d'une scierie
- Visite d'une entreprise de charpente / construction bois
- Visite d'un chantier de construction bois

INTERVENANTS

Journées 1 et 2 - Mathieu CONDAMIN : chargé de projets chez FIBOIS 42

Ingénieur Arts et Métiers
Formation aux calculs de structure bois
Formation CEPH (concepteur maison passive)
Intervenant en école d'ingénieur
Formateur auprès d'architectes

Journée 3 - Guillaume VILLIÉ : gérant du bureau d'études Bois Conseil, spécialisé dans la conception et le calcul de structures bois.

BTS SCBH - Lycée du bois de Mouchard (39 Jura)
Formation aux Eurocodes
Intervenant en école d'ingénieur
Formateur auprès d'architectes
Membre du conseil d'administration de l'association « Bois des Territoires du Massif Central »

MODALITÉS

Durée : 4 journées de 7 heures (9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00)

Lieu : dans les locaux de FIBOIS 42, 22 rue Balaÿ, 42000 Saint-Etienne.

Nombre de stagiaires : 6 minimum, 14 maximum

Prérequis : avoir de bonnes connaissances dans le secteur du bâtiment

Suivi et évaluation : le formateur contrôlera l'acquisition des connaissances des stagiaires par des questions orales ou écrites tout au long de la session de formation. L'organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d'évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Séances de formation en salle avec vidéoprojecteur
- Supports de présentation imprimés remis à chaque stagiaire
- Carnets de détails techniques d'exécution remis à chaque stagiaire
- Maquettes de bâtiments pour la journée 3 : « structures bois »

Prise en charge de la formation

Numéro de déclaration d'activité de Fibois 42 : 82420210142 - Siret : 334 191 921 00041 - Code APE : 9499Z
Fibois 42 est référencé dans le Datadock. n° id. DD : 0052363
Les conditions sont remplies pour une prise en charge par votre OPCA ou par le Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi ou tout autres organismes collecteurs.



Inscription : l'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge de l'OPCA. Une attestation de présence et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Plus de renseignements : Fibois 42 : 04 77 49 25 60 - Nathalie Gérentes : n.gerentes@fibois42.org - Mathieu Condamin : m.condamin@fibois42.org

FORMATION CONSTRUCTION BOIS

13 et 27 novembre, 4 et 11 décembre 2019 à Saint-Etienne



BULLETIN D'INSCRIPTION

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mail :

Participera à la formation avec la formule suivante :
Prix net de taxe (association non assujettie à la TVA)

	Adhérent Fibois 42		Non adhérent Fibois 42	
	Tarif	Total	Tarif	Total
Formation complète 4 jours	1 000 €		1 200 €	
Formation théorique complète (journées 1, 2 et 3)	850 €		1 000 €	
Formation « à la carte »	Jour 1	320 €	420 €	
	Jour 2	320 €	420 €	
	Jour 3	320 €	420 €	
	Jour 4	200 €	250 €	
TOTAL		€	TOTAL	€

Niveau d'instruction (scolarité)

- Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3ème)
- Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale)
- Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale)
- Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après BAC)
- Niveau III (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 2)
- Niveau II (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 4)
- Niveau I (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 5)

Statut de l'entreprise

- TPE (moins de 10 salariés)
- PME de 10 à 49 salariés
- PME de 50 à 250 salariés
- Plus de 50 salariés

Catégorie socio-professionnelle du dernier poste occupé

- Ouvrier - compagnon
- Employé
- Profession intermédiaire (agent de maîtrise)
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Artisan - Commerçant - Chef d'entreprise
- Agriculteur exploitant

Objectifs visés par la formation

- Sans objet - premier accès à l'emploi
- Développement des compétences
- Adaptation des compétences
- Reconversion vers un autre métier
- Evolution des méthodes de travail

A retourner par courrier avec le règlement à

Date / Cachet / Nom et signature du responsable

FIBOIS 42
20 rue Balaÿ
42000 SAINT-ETIENNE